

L'Åvalde de la NorvÅge, qui quittent leurs fonctions.Å Parmi les commentaires, le reprÅsentant du Pakistan sÅest fÅlicitÅ le concept dÅappropriation nationaleÅ Å ait ÅtÅ respectÅ dans les relations entre la Commission de consolidation de la paix et le Burundi.Å LÅengagement du Gouvernement du Burundi en faveur des activitÅs conjointes a Ågalement ÅtÅ relÅ la reprÅsentante du BrÅsil qui sÅest dite heureuse des progrÅs rÅalisÅs, en particulier en ce qui concerne le dialogue politique et la gouvernance.Å Elle a nÅanmoins mis lÅaccent sur les dÅfis importants que la Ministre burundaise a relevÅ en insistant en particulier sur la pauvretÅ Å«Å endÅmiqueÅ», aggravÅe par une crise alimentaire qui devient un vÅritable risque pour la consolidation de la paix.Å La signature de lÅAccord de Magaliesbourg a conduit lÅEnvoyÅ spÅcial de la NorvÅge dans la rÅgion des Grands Lacs Å appeler la communautÅ internationale Å appuyer le processus de paix de Å«Å faÅson concrÅteÅ».Å Il a aussi soulignÅ la nÅcessitÅ dÅune assistance au dÅveloppement Åconomique, et a rappelÅ que son gouvernement a dÅbloquÅ en tout une somme de 120Å millions de dollars pour aider le Burundi Å Å«Å protÅger les plus fragilesÅ» durant la pÅriode Å venir.Å Dans ce cadre, a-t-il indiquÅ, la NorvÅge coopÅre avec le Fonds monÅtaire international (FMI), la Banque mondiale et les Pays-Bas, en leur qualitÅ dÅancien PrÅsident de la Å«Å Formation BurundiÅ».Å LÅEnvoyÅ spÅcial sÅest aussi fÅlicitÅ de lÅInitiative rÅgionale qui est un exemple lÅAfrique de trouver ses propres solutions aux conflits qui la secouent.Å La gravitÅ de la question fonciÅre a ÅtÅ reconstruit par le reprÅsentant de la Belgique, qui a rappelÅ que son pays vient de faciliter lÅorganisation dÅun sÅminaire qui, du 26Å mai dernier, a rÅuni Å Bruxelles, la diaspora burundaise qui veut sÅimpliquer dans le dÅveloppement Åconomique de son pays.Å Les conclusions du sÅminaire dont lÅune dÅelles porte sur la crÅation dÅun cadre permanent de coopÅration entre le Gouvernement et la diaspora, paraÅtront le mois prochain, a indiquÅ le reprÅsentant belge. AprÅs la reprise du travail du Parlement burundais, a encore indiquÅ le reprÅsentant, la Belgique travaille au renforcement des capacitÅs pour faciliter lÅadoption des lois en suspens.Å Il sÅest Ågalement attardÅ sur lÅimportance de la justice transitionnelle, soulignant le savant dosage quÅil faudra prÅserver entre la composante judiciaire et la composante rÅconciliation.Å Reconnaisant la nÅcessitÅ de faciliter le retour des rÅfugiÅs venant de la RÅpublique-Unie de Tanzanie, le reprÅsentant a estimÅ que le principal dÅfi sera lÅintÅgration politique des cadres du Palipehutu/FNL et lÅintÅgration de ses combattants dans lÅArmÅe nationale.Å Å cette fin, la Belgique, a-t-il annoncÅ, rÅflÅchit Å une initiative double.Å LÅimportance dÅune telle initiative, en particulier avant les Ålections de 2010, a ÅtÅ soulignÅe par le reprÅsentant des Åtats-Unis.Å Il a appelÅ la Commission Å faire en sorte que les Ålections ne compromettent pas le consensus national.Å Les deux parties doivent Å tout prix le prÅserver, a renchÅri le reprÅsentant du Royaume-Uni.Å Å«Å Mon pays examine les moyens de mettre en Åuvre les dispositions du cessez-le-feuÅ», a-t-il indiquÅ, en appelant le Gouvernement Å renforcer la lutte contre lÅimpunitÅ.Å Il a par ailleurs demandÅ Å la Commission de crÅer des indicateurs pour mieux Åvaluer les progrÅs.Å Il serait bon, a-t-il insistÅ, de quantifier lÅimpact de nos actions communes et dÅen identifier les principales lacunes.Å En lÅoccurrence, le Gouvernement burundais doit pouvoir prÅsenter sa vision des choses, a alertÅ le reprÅsentant de la JamaÅque.Å Il a surtout souhaitÅ que les prÅparatifs et la tenue des Ålections ne conduisent pas Å un dÅtournement des ressources du Fonds de consolidation de la paix.Å Il a lancÅ un appel aux institutions financiÅres pour quÅelles identifient des sources novatrices de financement compte tenu des nombreux dÅfis que le Burundi doit encore relever. La participation de tous les partenaires est essentielle, a convenu le reprÅsentant de la CommunautÅ europÅenne, avant dÅannoncer que, dans le cadre du Fonds europÅen, le programme de coopÅration pour 2008-2013 sÅtÅve pour 188Å millions dÅeuros.Å Le Burundi a besoin dÅactions concrÅtes, se sont fÅlicitÅs les reprÅsentants de lÅAngola et lÅAfrique du Sud.Å Pour sa part, leur homologue de la France a insistÅ sur lÅexemplaritÅ de la coopÅration rÅgionale et les efforts du Gouvernement burundais doivent Åtre davantage encouragÅs, a estimÅ pour sa part le reprÅsentant du Japon, qui a appelÅ la Commission Å renforcer son rÅle de plaidoyer. Dans ses activitÅs de plaidoyer la Commission doit mettre lÅaccent sur lÅÅducation et la santÅ car cÅest le meilleur moyen de rÅgler les questions fonciÅres, a dÅclarÅ le reprÅsentant des relations extÅrieures du Burundi, dans ses observations finales.Å Il faut absolument, sÅest-elle expliquÅe, donner aux Burundais la possibilitÅ de passer dÅune Åconomie agricole, source de tension fonciÅre, Å une Åconomie plus diversifiÅe.Å La Ministre a aussi commentÅ les revendications du Palipehutu.Å Elle a rappelÅ la nÅcessitÅ pour ce parti de changer son nom car la Constitution du pays nÅautorise pas les partis Å consonance ethnique.Å Quant Å la revendication visant Å rÅÅcrire lÅhistoire du Burundi, la Ministre a rappelÅ quÅelle figure dÅjÅ dans lÅAccord dÅArusha.Å La problÅme, a-t-elle dit, en arguant que les Burundais doivent comprendre ce qui leur est arrivÅ pour prÅvenir tout nouveau conflit.Å AujourdÅhui, a-t-elle dit, le Parlement fonctionne, le Gouvernement reconnaÅt les partis tels quÅils sont inscrits dans la Constitution, des cadres bien clairs ont ÅtÅ Åtablis pour faciliter les partenariats avec la Commission de consolidation de la paix et les partenaires du Burundi.Å Tout est dÅsormais en place pour que le pays poursuive son Åuvre de consolidation de la paix. Commentant lÅadoption du rapport de la deuxiÅme session de la Commission de consolidation de la paix, le SecrÅtaire gÅnÅral de lÅONU sÅest dit convaincu que lÅune des raisons pour lesquelles la rÅalisation des Objectifs du MillÅnaire pour le dÅveloppement (OMD) a pris autant de retard en Afrique est que jusquÅmi lÅon nÅa pas mis assez lÅaccent sur la nÅcessitÅ urgente de consolider la paix.Å M.Å Ban Ki-moon sÅest donc dit convaincu que la Commission recherche les moyens de rationaliser sa mÅthodologie pour examiner plus efficacement les quatre situations quÅelle a dÅsormais inscrites Å son ordre du jour.Å Chaque situation est unique et il faudra dÅvelopper tout un Åventail dÅinstruments pour y rÅpondre. Au niveau du systÅme des Nations Unies, a poursuivi le SecrÅtaire gÅnÅral, il faut une culture de la coordination et de la cohÅrence pour mieux rÅpondre Å la nature spÅcifique de la consolidation de la paix.Å Notre dÅfi commun est de traiter des prioritÅs immÅdiates de la consolidation de la paix de maniÅre Å promouvoir une approche holistique propre Å rÅpondre aux impÅratifs dÅune paix durable.Å Il faut investir dans les capacitÅs nationales pour garantir la viabilitÅ de la paix.Å Les Åtats concernÅs ont besoin dÅinstitutions capables de fournir les services sociaux de base et de garantir la sÅcuritÅ, la justice et la stabilitÅ politique.Å Å«Å JÅattends de la Commission de consolidation de la paix, a dit le SecrÅtaire gÅnÅral, quÅelle gÅnÅre de bonnes pratiques applicables non seulement dans les pays dont elle sÅoccupe mais partout ailleurs.Å Å» SÅagissant des ressources financiÅres, le SecrÅtaire gÅnÅral a annoncÅ son dÅsaccord Åvaluer les termes de rÅfÅrence du Fonds de consolidation de la paix une fois quÅil aura reÅu le rapport du Burundi.

services de contrôle interne. « Mon intention, a-t-il dit, est d'initier un processus visant à identifier les faiblesses conceptuelles et opérationnelles dans la réponse de la communauté internationale aux situations postconflit et de faire des recommandations concrètes à tous les organismes pertinents des Nations Unies. » « Comment combler ces lacunes », s'est interrogé le Président de la Commission de consolidation de la paix? Il faut faciliter l'interdiction entre les trois piliers du travail de l'ONU, a-t-il répondu, en rendant compte des conclusions auxquelles il est parvenu après ses discussions avec le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, le Représentant permanent des États-Unis auprès des Nations Unies et l'ancien Président du Mozambique. Le Président de la Commission a ainsi souligné que la reconnaissance de la nature unique de chaque situation de consolidation de la paix est un principe important. Cette consolidation, a-t-il poursuivi, doit être partie d'un processus d'appropriation nationale. La paix doit venir de l'intérieur et non de l'extérieur et le peuple doit être placé au centre de tous les efforts. La clé de tous les efforts, a-t-il aussi conclu, mais les liens entre sécurité, développement et droits de l'homme sont importants. Une paix durable dépend d'un cadre politique viable où toutes les parties jouent un rôle constructif. Il faut combattre la mentalité selon laquelle le gagnant rafle toute la mise. Le Président a mis l'accent sur la nécessité de faire avancer en parallèle le processus de réforme politique et celui de réforme économique. Il est essentiel de promouvoir les formes institutionnelles qui peuvent contribuer à former un gouvernement largement représentatif et comptable de ses actes dans les domaines de la sécurité, de la fourniture des services sociaux de base et des opportunités économiques. La paix n'est que la normalisation de la vie des populations », a-t-il poursuivi, en soulignant l'impact rapide des projets à impact rapide. Les stratégies intégrées de consolidation de la paix sont un cadre utile pour renforcer l'appropriation nationale, la responsabilité mutuelle et l'engagement continu de tous les acteurs pertinents. La consolidation exige du temps et de la patience, a conclu le Président. Et il n'y a pas de paix sans développement ni de réponse à la situation humanitaire, a commenté à son tour le Sous-Secrétaire général chargé du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, en regrettant que les tenants du « tout politique » n'aient pas encore ce « grand défi ». La Commission de consolidation de la paix, a-t-elle estimé, représente un partenariat unique et peut à ce titre, contribuer à régler le débat Nord-Sud sur la primauté du développement et de la stabilité politique. Le Président de la Formation Burundi a dit qu'il quittera ses fonctions avec beaucoup d'espoir pour le Burundi compte tenu de la volonté des Burundais à oublier le passé et à aller de l'avant et celle de la communauté internationale à rester lectrices. Des commentaires ont également été faits par plusieurs membres du Comité d'organisation. En attendant la conclusion d'un accord sur sa future composition, le Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix reconduit le mandat des Présidents des Formations pour la Guinée-Bissau, la République centrafricaine et la Sierra Leone. Les consultations se poursuivent sur le futur président de la Formation pour le Burundi en remplacement du Représentant permanent de la Norvège. Pour les mêmes raisons, le Comité a également reconduit le mandat des membres du Bureau de la Commission de consolidation de la paix, en accueillant ses deux nouveaux qui sont la Suède et le Canada. * PBC/2/BDI/L.2 ** PBC/2/OC/L.2 ***

<http://www.un.org/french/peace/peacebuilding/>

Document non officiel